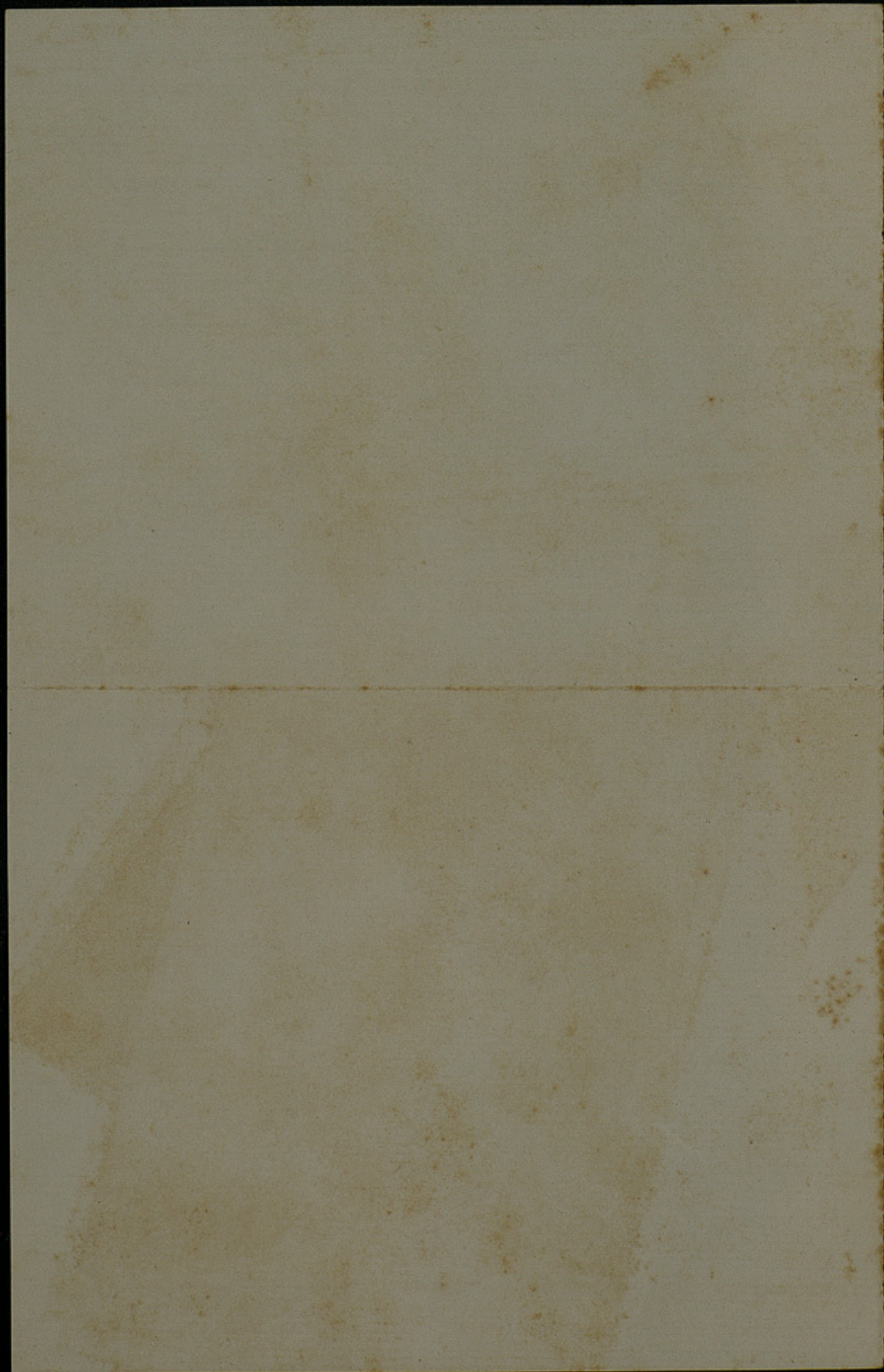




Centres d'apiculture des Colonies françaises

- 1^o - Algérie ^{et Tunisie} principalement en Kabylie, le Kabyle étant grand apiculteur (l'adresse au Directeur de l'apiculture à Tunis et à Alger)
 - 2^o - à Madagascar - L'apiculture est complètement pratiquée à peu près exclusivement par les indigènes, principalement à l'île St Marie, ~~et sur la côte de~~ ^{et sur la côte de} la terre de l'Est et du Sud de la Grande-île (notamment dans le pays bazanoyan).
 - 3^o - au Sénégal; l'apiculture y est encore pratiquée par les indigènes. (l'adresse par le localité ou le gouverneur général à Fatick - Sénégal)
 - 4^o - à Tahiti. (l'adresse au Gouverneur)
 - 5^o - à la Guadeloupe (l'adresse au Gouverneur)
- Ces colonies exportent de grandes quantités de miel ou de produits dérivés de cire, le miel étant peu ou point exporté.
- 6^o - Il n'y a pas de publications spéciales sur le point; il faut s'adresser dans les périodes diverses.



400
Direction de l'Institut Colonial et du Jardin Botanique
de Marseille

Marseille, le 11 - 1 - 1891

Monsieur le Directeur,

Vous avez eu l'obligeance de nous ~~adresser~~
de venir gracieusement les Station, agricole de nos
Colonies françaises. Ci joint vous trouverez une note
sur les graines enrou. D'autre part, pour les renseignements
concernant l'Institut Colonial je vous adresserai une
note imprimée sur ce sujet et elle paraîtra jusqu'en fin de l'année 1891

Veillez recevoir nos meilleurs remerciements pour
cet envoi et agréer, Monsieur, l'assurance de nos
sentiments très distingués. et dévoués

Le Directeur :

J. B. Haefliger